

AUSSONNE ACTUALITÉS





ÉDITO

Cher.e.s administré.e.s

C'est avec plaisir et reconnaissance que je m'adresse à vous dans ce premier Aussonne Actualités de mon nouveau mandat.

Avant tout, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez renouvelé à notre équipe. Nous sommes conscients de la charge de travail qui nous incombe, des nombreuses responsabilités auxquelles nous ferons face, mais aussi et surtout des nombreuses décisions à prendre et des choix que nous aurons à faire.

Plusieurs projets communaux importants sont réalisés, en cours ou en devenir. Le vote du budget 2026 démontre l'intérêt que nous portons à la préservation des ménages en matière d'imposition, puisque cette année encore nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale sur les taxes foncières.

Ce choix implique une fine gestion des finances et une vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement. Dans un contexte national mouvementé, des restrictions budgétaires viennent encore cette année impacter considérablement les collectivités territoriales. D'ores et déjà, nous sommes amenés à devoir faire face au désengagement de l'État, solutionner des situations sans en avoir les moyens (techniques et financiers). Que dire d'une Métropole asphyxiée financièrement, qui opérera des restrictions budgétaires sur au moins 2 ans, impactant de fait la commune d'Aussonne, comme les 36 autres en matière de voirie, de propreté, de développement durable, de transports...

Nous veillerons à ce que la répartition des engagements budgétaires n'impacte pas plus que de raison notre territoire et défendrons l'ensemble de nos priorités dans un souci d'équilibre et d'équité Métropolitaine.

Dans ce contexte, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux directeurs de services, aux agents communaux et du CCAS qui, par leur engagement, permettent une continuité de service public de qualité.

En cette période estivale et surtout caniculaire, de nombreux arrêtés municipaux, préfectoraux, ont été pris, concernant entre autres (les feux, la consommation d'alcool, les nuisances sonores, le transport de combustibles...) je vous demande dans l'intérêt de chacun de les respecter et les faire respecter. Pour ce faire, notre Police Municipale se tient à votre disposition.

Cher.e.s administré.e.s, je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée !

MICHEL BEUILLÉ
Maire d'Aussonne

SOMMAIRE

ZAC PRUNEL	03
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	04
BUDGET COMMUNAL	06
GRANDS PROJETS	08
ENFANCE – JEUNESSE – ÉDUCATION	10
ACTION SOCIALE	11
CULTURE	12
VIE ASSOCIATIVE	13
SÉCURITÉ	14
CITOYENNETÉ	16
VIE ÉCONOMIQUE	17
TOULOUSE MÉTROPOLE	18
EXPRESSION LIBRE	19

RÉDACTION

Service communication de la Mairie d'Aussonne

RÉALISATION

la ruelle
www.la-ruelle.fr

IMPRIMEUR

Messages
Tél. 05 61 41 24 14
www.messages.fr



ZAC PRUNEL LE PROMOTEUR DÉBOUTÉ DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Le promoteur définitivement condamné par le juge administratif, a versé à la commune la somme de 880 533,65€ en plus des 450 405,51€ d'intérêts moratoires et 1 500€ au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative soit un total de 1 332 439,16€.

Le promoteur European Homes avait déposé un recours en annulation contre l'arrêt du 4 mars 2025 de la Cour administrative d'appel de Toulouse, devant le Conseil d'État le 18 mars 2025, la plus haute autorité de la juridiction administrative a rejeté la requête le 21 octobre 2025.

Créée pour accueillir plus de 300 logements et des équipements publics (crèche, Relais Petite Enfance), la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Prunel fait l'objet depuis 2013 d'un litige pour son intégration opposant la commune au promoteur European Homes.

Cette dernière décision devrait permettre à la commune et à Toulouse Métropole de réaliser l'intégration de la ZAC et mettre fin à un contentieux de plus de 13 ans porté par les élus et les services de la ville dans l'intérêt des contribuables aussonnais et des propriétaires sur cette zone.



CONTINUITÉ ET RENOUVEAU POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Dès le premier tour, le 15 mars dernier, les administrés ont choisi de renouveler leur confiance au Maire sortant, réélu pour un mandat de 6 ans. C'est désormais entouré d'une équipe renouvelée de 28 conseillers municipaux, âgés de 19 à 83 ans, qu'il a officiellement repris ses fonctions lors de l'investiture le 25 mars.

RÉPARTITION DES SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil reflète les résultats du scrutin :

23 sièges pour la liste « 2026 Pacte Citoyen » conduite par **Michel Beuillé**, Maire sortant (56,73 % des suffrages exprimés).

6 sièges pour la liste « Pour le réveil d'Aussonne » menée par **Guenahel Saillour** (43,87 % des suffrages exprimés).

MAIRE D'AUSSONNE



Michel BEUILLÉ
Maire,
Conseiller Communautaire

TROMBINOSCOPE Conseil municipal d'Aussonne

ADJOINTS



Jean-Paul BERNÈS
Urbanisme,
Aménagement
du territoire



Jenny DELHOLME
Affaires culturelles,
Patrimoine,
Protocole



André MONTÉGUT
Vie associative,
Gestion des salles
communales



Brigitte CAMBOULINES
Cohésion sociale,
Handicap, Égalité
femmes / hommes, Santé



Jérôme VIGNÈRES
Sécurité,
Tranquillité publique,
Prévention



Mounoun BELABBAS
Enfance,
Jeunesse,
Éducation



Nabil BELLOUMI
Finances publiques,
Commande publique,
Développement économique



Aude BONNAFÉ
Développement durable,
Transition énergétique,
Mobilité

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Carole BOLDINI
Festivités



Muriel GUZOU
Petite Enfance,
Citoyenneté



Denis LAURENS
Travaux, Voirie,
Services Techniques

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Pierre BEUILLÉ
Conseiller Municipal



Francine CAIRE
Conseillère Municipale



Laurence DECLUME
Conseillère Municipale



Michel GASPA
Conseiller Municipal



Delphine HERRET
Conseillère Municipale



Linda IDRIS
Conseillère Municipale



Dimitri LABORIE
Conseiller Municipal



Ita MONTAGUD
Conseillère Municipale



Gérard PERCHERON
Conseiller Municipal



Andres SANCHEZ
Conseiller Municipal



Abdelali SHAKI
Conseiller Municipal

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Elisabeth AMBROIS
Conseillère Municipale



Elysée ANDRIANTSALAMA
Conseiller Municipal



Audrey DUMAS
Conseillère Municipale



Nadine MALNIS
Conseillère Municipale



Guénahel SAILLOUR
Conseiller Municipal



André TAYARD
Conseillère Municipale

QU'EST-CE QU'UN ADJOINT AU MAIRE ?

Les adjoints, tout comme le Maire, font partie du Conseil Municipal. Par contre, seul le Maire est chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints. Les adjoints forment une véritable équipe pour le Maire, qui peut s'appuyer sur eux lors de l'exercice de ses fonctions.

QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ ?

Le Maire peut donner délégation à des membres du Conseil Municipal. Ils sont nommés conseillers municipaux délégués. Ces délégations peuvent être accordées, sans limitation de nombre, mais sous réserve toutefois que tous les adjoints en poste aient une délégation.

LE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Lors des élections municipales vous avez également élus Michel BEUILLÉ en tant que conseiller communautaire. Son rôle ? Représenter Aussonne lors des conseils communautaires de Toulouse Métropole.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les conseils municipaux sont ouverts au public et annoncés sur le site de la Mairie. Les comptes rendus sont mis en ligne dès qu'ils sont validés.

CRÉATION DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL

La loi impose aux collectivités la création de commissions dites obligatoires à toutes les communes selon leur strate. Le Conseil Municipal peut également décider de former des commissions afin d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration soit à l'initiative d'un de ses membres. Des groupes de travail intégrant des citoyens non élus peuvent également être constitués afin de réfléchir à des dossiers précis.

COMMISSIONS MUNICIPALES 2020-2026

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

BEUILLÉ Michel, Président

MEMBRES TITULAIRES

BERNES Jean-Paul
MONTÉGUT André
DELHOLME Jenny
DECLUME Laurence
MALNIS Nadine

MEMBRES SUPPLÉANTS

LAURENS Denis
SHAKI Abdelali
CAIRE RAFLIN Francine
BELLOUMI Nabil
TAYTARD André

COMMISSION DES FINANCES

BERNES Jean-Paul
DELHOLME Jenny
MONTÉGUT André
CAMBOULIVES Brigitte
VIGNERES Jérôme
BELABBAS Mounoun

BELLOUMI Nabil
BONNAFÉ Aude
SAILLOUR Guénahel
TAYTARD André

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

BEUILLÉ Michel, Président

MEMBRES TITULAIRES

BELLOUMI Nabil
BELABBAS Mounoun
IDRIS Linda
VIGNERES Jérôme
SAILLOUR Guénahel

MEMBRES SUPPLÉANTS

MONTAGUD Ita
SHAKI Abdelali
LAURENS Denis
MONTÉGUT André
TAYTARD André

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Les membres désignés par le Directeur départemental des finances publiques parmi la liste proposée sont :

COMMISSAIRES TITULAIRES

BELABBAS Mounoun
GUZOU Muriel
DIANA Joel
DECLUME Laurence
PILON Alain
LEBEGUE Marie-Anne
DUMAS Audrey
RIMLINGER Éric

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS

ARNOLDO Jean-Louis
SAILLOUR Guénahel
BOLDINI Carole
SAFON Jacques
IDRIS Linda
BONNAFÉ Aude
BELLOUMI Nabil
HERRET Delphine

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

MONTÉGUT André
SHAKI Abdelali
BEUILLÉ Pierre

BOLDINI Carole
SANCHEZ Andres
AMBROIS Elisabeth





2025 LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE COMMUNE : DES MOYENS AU SERVICE DU QUOTIDIEN

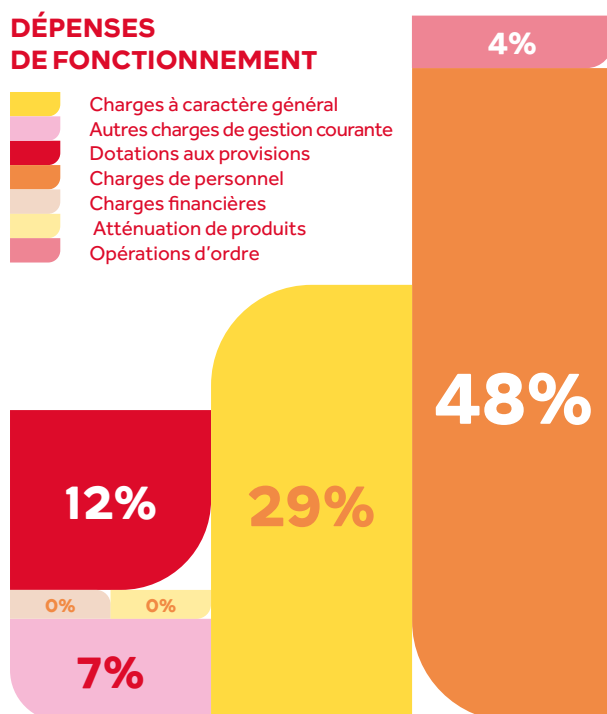
COMMENT EST UTILISÉ LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget de fonctionnement garantit le bon déroulement des services publics communaux au quotidien : écoles, entretien de la voirie, action sociale, animation locale et sécurité.

- Assurer la présence de nos agents sur le terrain (47,8 %)**
 Avec 5,4 M€, les charges de personnel constituent le premier poste de dépense. Elles permettent de financer le travail quotidien des équipes dans les écoles, les crèches, les services techniques, l'administration et la police municipale.
- Faire fonctionner nos infrastructures (29,2 %)**
 Les charges générales (3,3 M€) couvrent le chauffage, l'électricité, l'entretien des bâtiments communaux, ainsi que les dépenses liées à l'enseignement (1,6 M€), à la culture, au sport (710 000 €) et à l'administration générale.
- Soutenir la vie associative et l'action sociale (6,7 %)**
 Plus de 759 000 € sont alloués aux autres charges de gestion courante, incluant 352 050 € pour le CCAS (solidarité) et près de 170 000 € de subventions aux associations locales (dont le dispositif ATouSportCulture et la crèche Gros Câlin).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Dotations aux provisions
- Charges de personnel
- Charges financières
- Atténuation de produits
- Opérations d'ordre



FINANCES COMMUNALES : INVESTIR POUR L'AVENIR AVEC RESPONSABILITÉ

Maintenir le gel des impôts locaux tout en concrétisant des projets majeurs pour notre territoire : tel est le cap fixé par l'équipe municipale.

Grâce au travail et à la rigueur apportés au quotidien, la santé financière de notre commune demeure solide et préservée sur la durée, sans aucune augmentation des taxes locales depuis 2023.

Pour 2026, nos objectifs restent clairs : maintenir une rigueur financière, garantir la qualité des services publics de proximité et poursuivre nos projets structurants, toujours sans toucher aux taux de la fiscalité locale.

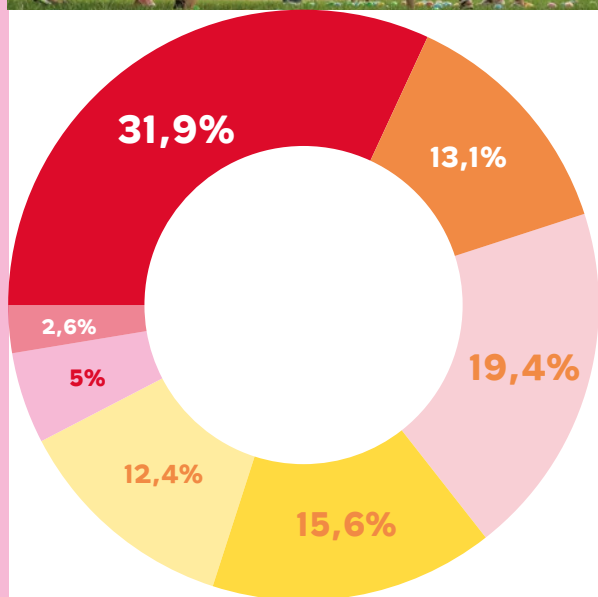
2025 : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES ! UN CADRE DE VIE MODERNISÉ, DES SERVICES RENFORCÉS

L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DES AVANCÉES TRÈS CONCRÈTES POUR NOTRE COMMUNE.

Au cœur des priorités : la sécurité de tous, avec l'achèvement du nouveau poste de police municipale (368 700 €) et l'aménagement de la voirie autour de la future halle (195 000 €).

Pour nos enfants et notre jeunesse, le confort s'améliore au quotidien : renforcement de la climatisation des crèches, poursuite de l'aménagement de cours OASIS plus vertes et rafraîchissantes dans les écoles, et nouveaux équipements pour nos clubs sportifs (portiques, véhicules de transport).

Enfin, la commune continue d'embellir son environnement naturel grâce aux plantations d'arbres, à l'extension des jardins solidaires et à la transition énergétique de nos éclairages vers le LED. Tous ces aménagements complétés par le lancement des études pour notre future salle polyvalente et le boulodrome traduisent une même ambition : faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre à tout âge !



INVESTISSEMENTS 2026 : CAP SUR LES GRANDS PROJETS !

DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR TRANSFORMER NOTRE COMMUNE

L'année 2026 marque le déploiement de projets majeurs attendus par les habitants. Grâce à la santé financière préservée de notre commune, la municipalité accélère la réalisation de 6 grands programmes pluriannuels, tout en poursuivant la modernisation de nos écoles et de nos commerces.

DES ÉQUIPEMENTS DURABLES POUR LES ÉCOLES, LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE

Les 6 grands programmes pluriannuels en 2026 :

- Salle polyvalente : 1 410 304 € (Coût total prévisionnel : 6,8 M€)
- Couverture des terrains de tennis : 882 834 € (Coût total prévisionnel : 948 000 €)
- Aménagement du centre-bourg (halle, parkings...) : 786 624 € (Coût total prévisionnel : 1,03 M€)
- Réhabilitation de la Maison DUFFAUT : 735 000 € (Coût total prévisionnel : 1,32 M€)
- Boulodrome couvert : 660 000 € (Coût total prévisionnel : 721 164 €)
- Poste de police municipale : 336 735 € (Coût total prévisionnel : 715 600 €)

Cadre de vie :

- Climatisation des écoles & Cours OASIS : 412 754,46 € (pour un meilleur confort thermique de nos enfants).
- Aménagement de la brasserie : 500 000,00 € (pour redynamiser le cœur de village).

FISCALITÉ LOCALE : DES TAUX TOUJOURS STABLES, AUCUNE HAUSSE D'IMPÔTS EN 2024, 2025 ET 2026 !

Fidèle à ses engagements, la municipalité continue de protéger votre pouvoir d'achat. Grâce à une gestion stricte des dépenses, les taux d'imposition communaux restent inchangés. (Pour rappel, les seuls ajustements ont eu lieu en 2021 suite à la réforme nationale, et en 2023 sur le bâti uniquement).

Les taux communaux :

- Taxe Foncière (Bâti - TFPB) : 43,79 %
- Taxe Foncière (Non Bâti - TFPNB) : 97,83 %
- Taxe d'Habitation (secondaire) : 13,33 %

5 141 850 €

C'est le produit total attendu de la fiscalité locale.

UN PROJET DE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE MODERNE ET DURABLE POUR LA COMMUNE

Suite à la procédure de concours restreint réalisé par la commune, en application du code de la commande publique, les membres du jury composé d'élus (issus de la commission d'appel d'offre) et d'architectes indépendants (désignés par l'ordre des architectes), réunit en date du 1^{er} juillet, ont retenu la proposition du groupement Dominique COULON et associés.

Cet outil a vocation à accueillir les manifestations culturelles de la collectivité et être mis à la disposition des associations en fonction de leur programmation événementielle. Avec plus de 500 places assises, une scène, des équipements techniques (régie, sonorisation), l'espace propose aussi une cuisine professionnelle permettant la tenue de repas et autres moments festifs, dans la grande salle. Dans un souci de mutualisation l'espace prévoit une salle plus petite avec une cuisine dédiée permettant des réceptions pour des groupes restreints (50 places assises).

Cette salle pourra faire l'objet d'une location aux particuliers et aux professionnels ce qui renforce l'offre de services sur le territoire et permettra à la collectivité de percevoir des recettes sur ce bâtiment.

Le programme technique de la commune a été pleinement respecté par le groupement d'architectes tant sur la polyvalence des espaces proposés que sur la volonté de construire un équipement respectant le développement durable avec notamment la mise en place d'une structure photovoltaïque pour assurer une partie de l'autoconsommation et une toiture végétalisée amenant du confort tout en assurant la biodiversité et la végétalisation des édifices.

Ce projet sera construit sur une parcelle libre à proximité des stades de football, Le site sera aménagé pour offrir **200 places de parking supplémentaires** ainsi que des arceaux pour les deux-roues, le tout sous des ombrières photovoltaïques. Le montant estimé des travaux est de 6 800 000 € TTC comme voté au budget 2026. Le permis de construire a été déposé avant la fin de l'année 2025, les travaux devraient débuter courant 2027 pour une durée de 18 mois.

STATIONNEMENT ET VÉGÉTALISATION : UN NOUVEAU PROJET D'AMÉNAGEMENT POUR LE CENTRE D'AUSSONNE

Afin de répondre à l'évolution de la commune en termes de démographie et d'accueil, la commune en partenariat avec Toulouse Métropole a décidé de réaliser un projet d'aménagement de co-maitrise d'ouvrage dans le centre bourg sur l'ancien terrain Médard, entre la Mairie et la route du château d'eau.

Ce projet permettra la construction de 27 places de parking supplémentaires, dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite, la commune renforce ainsi le stationnement à proximité de ses équipements pour faciliter la vie de ses administrés. De même le projet permet la jonction de la voirie entre la rue des écoles des filles et la place Jean Jaurès amenant ainsi plus de fluidité pour la circulation et des accès, cheminement piéton.

Dans un même temps soucieux de prendre en compte le changement climatique, sur le même site, un poumon vert sera créé avec l'implantation d'un verger amenant du confort avec la végétalisation de l'espace public. Cet espace sera complété par un cheminement en terrasse permettant le passage

des piétons avec des aménagements paysagers pouvant rappeler les jardins de curé qui existaient jadis à proximité de nos églises.

A son centre une halle, d'environ 500 m², sera construite dans le même temps permettant de ramener une centralité entre les équipements communaux et renforçant la volonté de créer un espace convivial essentiel dans notre commune toujours attachée à sa qualité de vie.

Les travaux de terrassement ont commencé mi-septembre 2025 avec une réception prévue au troisième trimestre 2026. Le financement de ce projet est porté par la commune et Toulouse Métropole. Il a été adopté lors du vote du budget 2025.

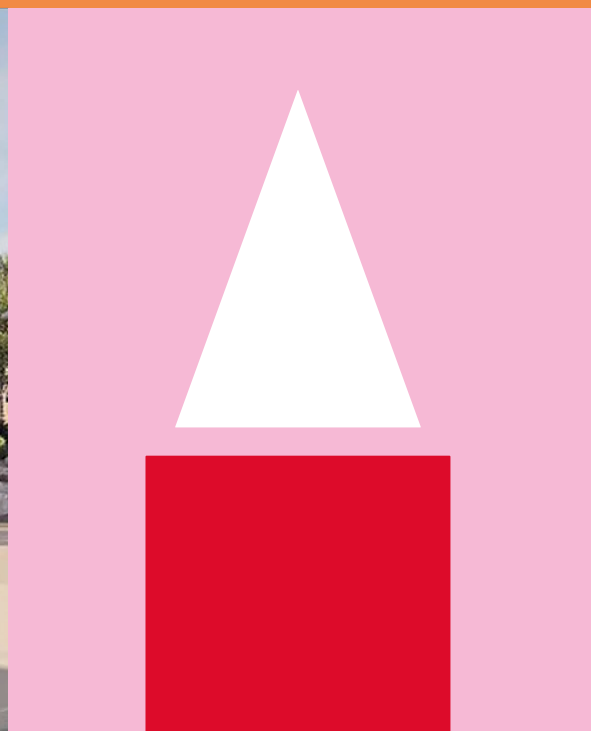


UN BOULODROME COUVERT

DÈS LE MOIS DE SEPTEMBRE, LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU FUTUR BOULODROME COUVERT VONT DÉBUTER.

Dès le mois de septembre, les travaux de terrassement du futur boulodrome couvert vont débuter. Ce nouvel équipement situé sur la partie haute du boulodrome actuel, est très attendu par les amateurs de pétanque et les associations locales. Il offrira un espace moderne, accessible et convivial. Le futur boulodrome couvert s'étend sur une surface de 513m².

Il comprendra 8 pistes de jeu permettant d'accueillir simultanément plusieurs équipes, que ce soit pour des entraînements ou des compétitions. Le bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Des espaces de stockages ont été prévus ainsi qu'un bureau pour la gestion des activités. Le boulodrome bénéficiera d'une structure moderne alliant bardage métallique et panneaux translucides pour une luminosité optimale. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 721 164 € TTC. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la municipalité de soutenir la vie associative et de proposer des infrastructures de qualité aux aussonnais.



RÉNOVATION DU BAR : UN PROJET POUR DYNAMISER LE CENTRE

La commune fera l'acquisition du bâtiment auprès de l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) d'ici la fin de l'année. Ayant déjà racheté la licence IV et le fond de commerce, la commune a réalisé les études de faisabilité pour la réalisation des travaux courant 2027. La commune entreprendra une réhabilitation du bâtiment pour sa remise aux normes (électricité, accès PMR, toiture, traitement de l'air...) et pour remettre ce bâtiment ancien au goût du jour, afin de le proposer en gérance et maintenir l'activité commerciale avec l'ouverture d'une brasserie.

Pour rappel ce bâtiment ancien bénéficie d'un bel emplacement, avenue de la République avec une terrasse extérieure et un patio intérieur permettant une activité de restauration attractive.





CÉRÉMONIE DES CM2 : LE CAP DU COLLÈGE FRANCHI AVEC SUCCÈS !

Lundi 29 juin, la Ville a mis à l'honneur les élèves de CM2 des écoles Jules Ferry et Louise Michel. Reportée en raison de la canicule, cette cérémonie tant attendue a réuni familles, enseignants et élus pour célébrer ce passage symbolique vers l'entrée en 6^e.

UN KIT SPÉCIAL 6^E ET UN DIPLÔME POUR CHAQUE ÉLÈVE

Chaque écolier est reparti avec son diplôme de fin d'école primaire ainsi qu'un kit pour aborder le collège sereinement (clé USB, guide de la rentrée, livre et bracelet). L'événement s'est conclu autour du traditionnel verre de l'amitié. Félicitations à tous les diplômés ! La municipalité leur souhaite une belle réussite au collège et remercie l'ensemble des équipes enseignantes pour leur accompagnement au fil des ans.

HOMMAGE À M. DANIEL, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE JULES FERRY

La soirée a également été marquée par un moment d'émotion fort : le départ de M. Daniel, directeur de l'école Jules Ferry, appelé vers de nouvelles fonctions. En reconnaissance de son investissement exemplaire auprès des élèves et de toute la communauté éducative, Monsieur le Maire lui a remis la Médaille de la Ville.

Bonne route à lui et bienvenue à Monsieur FOURNIER !

L'ÉTÉ DU RPE

Les beaux jours sont de retour au Relais Petite Enfance, avec de nombreuses sorties en plein air pour le plus grand bonheur des enfants.

Les petits ont partagé une journée inoubliable à l'Asinerie d'En Manaou : découverte des ânes, soins aux animaux, balade à dos d'âne, pique-nique en forêt et de belles découvertes au cœur de la nature. Ils ont également exploré Le Quai des Petits à Toulouse après une promenade dans le Jardin des Plantes. Cette sortie, vécue aux côtés des assistantes maternelles et de quelques parents, s'est conclue par un pique-nique convivial à l'ombre des arbres.

Deux belles journées placées sous le signe de la découverte, du partage et des souvenirs avant les vacances et, pour certains, l'entrée à l'école.



ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES (AAC) : CE QUI CHANGE POUR LA RENTRÉE !

Destiné aux familles dans l'impossibilité d'accompagner leurs enfants le mercredi après-midi, le service municipal d'accompagnement aux activités (AAC) fait le plein d'ajustements pour la saison 2026/2027 :

Transports optimisés

Les trajets entre les accueils de loisirs Jules Ferry et Louise Michel sont désormais mutualisés pour une meilleure efficacité.

Prise en charge à J-10 min

Les enfants sont déposés sur le lieu de leur activité 10 minutes avant le début du cours, moment où l'association prend le relais.

Encadrement des activités

Jusqu'à 2 activités maximum par après-midi, sous réserve qu'elles ne s'enchaînent pas directement (pas d'activités contiguës) afin d'assurer les temps de trajet.

Périmètre

Le service dessert exclusivement les séances se déroulant sur la commune d'Aussonne.

RAPPEL

L'enfant doit être inscrit à l'ALAE le mercredi concerné. Pensez à remettre votre dossier complet, tamponné par l'association, aux responsables de l'accueil de loisirs dès la rentrée !

ATELIER SANTÉ : TOUT COMPRENDRE SUR LA THYROÏDE

L'ATELIER SANTÉ DU LUNDI 1^{ER} JUIN A RÉUNI 35 PARTICIPANTS AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE ESSENTIELLE : LES TROUBLES DE LA THYROÏDE.

Au cours de cet après-midi d'échanges, le public a bénéficié d'explications claires sur les causes, les traitements et les différences entre hypothyroïdie et hyperthyroïdie. Les nombreux témoignages et questions ont enrichi la rencontre dans une ambiance bienveillante.

RAPPEL PRÉVENTION MOUSTIQUES : Une courte parenthèse a également permis de rappeler les gestes simples pour limiter la prolifération des moustiques : pensez à vider régulièrement les eaux stagnantes (soucoupes, pots de fleurs, bassins, bâches de piscine...).

Ces rendez-vous de prévention et de bien-être reviendront dès la rentrée de septembre avec de nouvelles thématiques.



MUTUELLE COMMUNALE : UN ACCÈS AUX SOINS GARANTI POUR TOUS LES AUSSONNAIS

Parce que la santé ne doit pas être un luxe, la Mairie d'Aussonne poursuit son partenariat avec MUTAMI pour proposer une mutuelle communale avantageuse à tous ses habitants et travailleurs. Ce dispositif solidaire garantit des tarifs préférentiels négociés, sans limite d'âge, sans questionnaire médical et sans condition de ressources.

Vous souhaitez comparer vos garanties actuelles ou simplement poser des questions ? Un conseiller vous accueille lors des permanences gratuites organisées tous les mardis de 14h à 17h (Salle n°1, place Jean Jaurès).

Renseignements et prises de rendez-vous au 09 77 425 525. N'hésitez pas à venir vous informer, c'est gratuit et sans engagement !

PRÉVENTION SÉNIORS : UN SUCCÈS PARTENARIAL

Organisée par le CCAS en collaboration avec la Police municipale, la réunion de sensibilisation dédiée aux seniors a réuni plus de 60 participants aussonnais. Cette rencontre a permis d'échanger sur les réflexes de vigilance essentiels au quotidien : prévention des cambriolages, protection face aux escroqueries et abus de faiblesse, et prudence lors des vols dans l'espace public (distributeurs de billets, vols à l'arraché).

La Municipalité remercie l'ensemble des seniors pour leur forte mobilisation ainsi que les agents du CCAS et de la Police municipale pour leur engagement. Devant la réussite de ce temps d'échange, la Ville poursuivra ses actions de prévention au service de la tranquillité et de la sécurité de ses aînés.



COLLECTE POUR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ANDES : UN MAGNIFIQUE ÉLAN DE SOLIDARITÉ !

Les 29 et 30 mai derniers, la collecte nationale de l'association ANDES, organisée en partenariat avec le Carrefour Market d'Aussonne, a rencontré un vif succès.

Grâce à la générosité des clients et des habitants, 680 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été récoltés, pour une valeur estimée à 3 214 €.

Cette belle réussite est le fruit d'un formidable travail d'équipe réunissant le CCAS, 18 bénévoles mobilisés et Firas Jaidi, animateur du réseau ANDES. Les dons recueillis permettront de soutenir concrètement de nombreuses familles de notre commune dans les semaines à venir.



« UN CHŒUR QUI A EU DU CŒUR ! » : UNE SOIRÉE MAGIQUE À AUSSONNE

POUR CLORE LA SAISON CULTURELLE AVANT L'ÉTÉ, LA MAIRIE D'AUSSONNE ACCUEILLAIT LE 13 JUIN DERNIER L'ENSEMBLE VOCAL CRESCENDO (BLAGNAC).

Malgré la forte chaleur, près de 280 spectateurs ont été conquis par une prestation exceptionnelle.

Dirigé par Anneline Fontmarty et sublimé par la mise en scène originale d'Hélène Lafont, le chœur a offert un spectacle vivant, plein de mouvements, de surprises et de couleurs.

Un grand merci à l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles pour la tenue de la buvette fraîcheur, à Charles pour la mise en son et lumière, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles dont le dévouement a assuré la réussite de la soirée.

Prochain rendez-vous culturel le samedi 19 septembre 2026 à la médiathèque pour les Journées du Patrimoine !

UN DÉBUT D'ÉTÉ CRÉATIF ET ANIMÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

En ce début du mois de juillet, la Médiathèque d'Aussonne a fait le plein d'animations en s'associant à la manifestation nationale Partir en Livre, placée sous le thème « Nos petits et grands héros ».

Retour sur les temps forts qui ont enchanté petits et grands :

Un spectacle musical offert par Toulouse Métropole

Un beau moment partagé avec les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance (RPE) et les tout-petits, rythmé par la musique et les histoires.

Des ateliers ludiques en famille

Lectures musicales, créations de cartes pop-up et l'atelier « Méli-Mélo » ont stimulé l'imagination des participants.

Découverte de la peinture végétale

Un atelier original autour du jus de chou rouge a permis d'explorer la magie de l'aquarelle naturelle et ses surprenantes nuances de couleurs.

Une belle programmation estivale sous le signe du partage, de la création et de la convivialité !

UNE RENTRÉE CULTURELLE QUI VA VOUS FAIRE VIBRER !

Théâtre, musique, spectacles et ateliers...

Le programme culturel du 2^e semestre 2026 s'annonce riche en émotions et en découvertes pour toute la famille.

Ne manquez rien de cette nouvelle saison : la programmation complète est **dès maintenant disponible en ligne !**

<https://www.calameo.com/mairie-aussonne/read/0047919564b9019b5307f>





TROPHÉES DES TALENTS : AUSSONNE CÉLÈBRE SES ASSOCIATIONS !

LE MARDI 16 JUIN, LA SALLE DES FÊTES J. BERNES ACCUEILLAIT LA CÉRÉMONIE DES « TROPHÉES DES TALENTS ».

Ce moment fort de la vie communale a permis de mettre à l'honneur nos sportifs, nos artistes et des personnalités au parcours remarquable.

Malgré la chaleur estivale, près de 200 personnes sont venues célébrer la vitalité de notre tissu associatif. Au total, 113 lauréats (compétiteurs titrés, artistes et bénévoles dévoués) ont reçu leur médaille des mains des élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants.

Une belle soirée dédiée à l'engagement, aux valeurs du sport et à l'éducation populaire, conclue dans la convivialité autour d'un verre rafraîchissant.

RETOUR SUR UN DÉBUT D'ÉTÉ FESTIF À AUSSONNE !

Vous avez été très nombreux à vous rassembler pour célébrer nos trois jours de fête locale, puis la traditionnelle Guinguette du 13 juillet sur l'Esplanade des Fêtes. Musique, danse, animations pour enfants et moments gourmands : la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Même si la canicule et les impératifs de sécurité ont eu raison du feu d'artifice, l'esprit d'ensemble est resté plus chaleureux que jamais.

Un immense bravo et merci aux bénévoles du Comité des Fêtes d'Aussonne : leur énergie, leur travail et leur dévouement avant, pendant et après l'événement sont la véritable clé de ces belles réussites populaires.

KERMESSE DES ÉCOLES 2026 : UN BEL ENGAGEMENT COLLECTIF

L'édition 2026 de la Kermesse des Écoles s'est déroulée dans un esprit de partage et de convivialité.

La réussite de ce rendez-vous s'appuie sur une vraie synergie locale : Représentants des Parents d'Élèves, bénévoles, équipes enseignantes et services municipaux se sont pleinement mobilisés pour offrir une journée inoubliable aux enfants.

Grâce à cet engagement collectif, les bénéfices réalisés contribueront directement au financement des futurs projets pédagogiques de nos écoles.



DISPOSITIF ATOUSPORTCULTURE : UNE AIDE POUR LES JEUNES AUSSONNAIS !

Pour la saison 2026-2027, la Mairie et le CCAS reconduisent le dispositif ATouSportCulture.

Chaque Aussonnais âgé de 3 à 25 ans peut bénéficier d'une aide forfaitaire de 30 € (sans condition de ressources) pour s'inscrire dans une association sportive ou culturelle de la commune. Une aide complémentaire allant jusqu'à 20 € peut également être attribuée par le CCAS selon les ressources de la famille.

Renseignements et dépôt des dossiers en Mairie auprès du pôle Lien Social / CCAS au 05 62 13 47 28 (fournir justificatif de domicile, livret de famille et formulaire complété).



RENFORCEMENT DES MOYENS POUR LA POLICE MUNICIPALE D'AUSSONNE

LE 21 MAI, LA COMMUNE D'AUSSONNE A INAUGURÉ SON NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans le cadre du développement de la ville et du renforcement de la sécurité de proximité. La cérémonie s'est tenue en présence de Jean-Louis Llorca, vice-président en charge de la politique de la ville et de la sécurité et conseiller départemental, de Line Malric, conseillère départementale du canton de Blagnac, et de Dimitri Vessier, lieutenant de la brigade territoriale de Beauzelle, le centre d'incendie et de secours d'Aussonne, commandé par la capitaine Miègeville, l'ancienne maire Lysiane Maurel, les élus municipaux, l'architecte et maître d'œuvre Claude Pesqué, ainsi que les artisans, les responsables de services et les jeunes du CME. Dans son intervention, Monsieur le Maire a rappelé l'évolution des

moyens consacrés à la sécurité depuis 2020, marquée par le déploiement de la vidéoprotection, qui compte désormais 63 caméras, et par l'installation de ce poste moderne et fonctionnel, conçu pour accueillir 10 policiers municipaux.

Imaginé par l'atelier d'architecture de Claude Pesqué et réalisé par des entreprises locales, ce projet représente un investissement total de 715 600 € TTC. La commune a assuré un autofinancement de 493 065 €, complété par une subvention de 103 150 € de la Région Occitanie (dans le cadre du dispositif AMI) et par un soutien de 119 386,54 € du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Monsieur le Maire a également salué la coopération étroite avec la brigade territoriale de Beauzelle. Il a souligné l'importance de la complémentarité entre la police municipale, la gendarmerie et les services de secours pour faire face à l'augmentation de la population et des événements accueillis sur le territoire.



LA POLICE MUNICIPALE D'AUSSONNE RENFORCE SES EFFECTIFS

Afin de répondre au mieux aux besoins de la population et de renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal, la Ville d'Aussonne a décidé de renforcer les effectifs de sa police municipale.

Au mois de novembre 2025, deux nouveaux agents sont venus s'ajouter aux trois policiers municipaux et aux deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) déjà en poste. Ce renforcement porte l'équipe à un total de sept agents.

Cette augmentation des effectifs permettra d'améliorer la présence sur le terrain et de diversifier les actions de la police municipale.

Leurs missions sont multiples :

- **Sécurité et tranquillité publique**

Patrouilles régulières dans les quartiers, surveillance des manifestations publiques et des lieux sensibles.

- **Prévention et médiation**

Actions de sensibilisation auprès des jeunes, régulation des conflits de voisinage.

- **Proximité**

Le renforcement de l'équipe permettra de créer des liens plus forts avec les habitants et les commerçants, en étant plus accessible et visible.

Avec ces nouvelles recrues, la Ville d'Aussonne continue de s'investir pour garantir un cadre de vie serein et sécurisé pour tous ses habitants.

VIDÉOSURVEILLANCE : AUSSONNE ÉTEND SON RÉSEAU POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Aussonne continue de renforcer la prévention et la sécurité sur son territoire en installant de nouvelles caméras sur les quartiers de la Planette, sur l'axe impasse de l'Enseigne et sur l'axe chemin du Bac.

L'installation des caméras, débutée en 2021, permettra à terme de couvrir l'ensemble du territoire de la commune.

PRÉVENTION AU COLLÈGE : NOS AGENTS SENSIBILISENT LES 3^E AUX DANGERS DU PROTOXYDE D'AZOTE

LA POLICE MUNICIPALE ET LES ASVP D'AUSSONNE ONT RÉCEMMENT MENÉ UNE IMPORTANTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION AU COLLÈGE GERMAINE TILLION.

Au total, six classes de 3^e ont participé à des sessions d'information dédiées aux dangers du protoxyde d'azote (ou « gaz hilarant »).

À travers des échanges ouverts et pédagogiques, les intervenants ont sensibilisé les élèves aux conséquences dramatiques de cet usage : risques d'asphyxie immédiate, brûlures, troubles neurologiques sévères à terme, mais aussi impact écologique des cartouches jetées dans la nature.

Chaleureusement accueillie par la direction du collège et l'équipe enseignante, cette action s'inscrit pleinement dans la mission de prévention et de présence de proximité menée par nos forces de sécurité municipale auprès de la jeunesse aussonnaise.





CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION : NOS ÉLÈVES À L'HONNEUR !

COMME CHAQUE ANNÉE, LA POLICE MUNICIPALE ET LES ASVP SONT INTERVENUS DANS NOS ÉCOLES AFIN DE SENSIBILISER LES JEUNES AUSSONNAIS À LA SÉCURITÉ ET À LA CITOYENNETÉ.

PERMIS PIÉTON & PERMIS INTERNET POUR LES CE2 ET CM2

Après une première sensibilisation en février et un travail mené en classe avec leurs enseignants, les élèves ont passé leur examen au mois de mai. Les remises officielles se sont déroulées les 8 et 11 juin aux écoles Jules Ferry et Louise Michel, en présence de Monsieur le Maire.

CE2 (Permis Piéton) : Sensibilisation aux pièges de la rue et à la sécurité routière. Chaque diplômé a reçu une lampe de poche.

CM2 (Permis Internet) : Apprentissage des bons usages et des précautions à adopter en ligne. Les élèves ont été récompensés par une alarme portative.

IMMERSION CITOYENNE POUR LES CM1

De leur côté, les classes de CM1 ont été accueillies en Mairie pour un temps d'échange avec Monsieur le Maire, suivi d'une visite découverte des services municipaux et du Centre Technique Municipal (CTM). Un « Livret du Petit Citoyen » et un cadeau souvenir leur ont été remis pour saluer leur engagement.

Félicitations à tous les élèves pour leur sérieux et leur implication !



CARNET NOIR : HOMMAGE À DES FIGURES LOCALES

LA COMMUNE A EU LA DOULEUR D'APPRENDRE LA DISPARITION DE TROIS FIGURES INDISSOCIABLES DE LA VIE AUSSONNAISE : WILMA PILON, ANDRÉ PRÉVOST ET ALAIN DUMOND.

Tous trois ont été de formidables moteurs de notre vie associative locale, donnant sans compter leur temps, leur énergie et leur passion pour faire vivre le village et créer du lien entre les habitants.

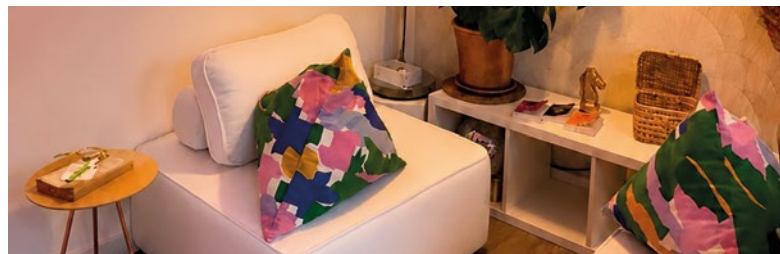
Enfants du village, Wilma et André gardaient au cœur la mémoire de nos rues et de nos traditions, une mémoire partagée avec conviction et générosité par Alain. Témoins précieux de l'histoire locale, ils avaient tous les trois prêté leur voix et leurs souvenirs lors du tournage du film « Aussonne au fil du temps », réalisé dans le cadre des Journées du Patrimoine, laissant ainsi un précieux témoignage d'amour pour leur commune.

ELSA DUPUY CONFIDENCES STUDIO

**DEPUIS PEU, CONFIDENCES STUDIO,
UN STUDIO DE TATOUAGE PRIVÉ,
S'EST INSTALLÉ AU CŒUR D'AUSSONNE.**

Elsa, la tatoueuse (connue sous le nom de @elsatypiquetattoo), vous y accueille sur rendez-vous dans un cadre intimiste où chaque projet est pensé avec soin. Elsa y accueille une clientèle majoritairement féminine et a fait des lignes fines sa spécialité : des compositions délicates, minimalistes et porteuses de symboliques.

Le tatouage vous impressionne ? Vous êtes au bon endroit. Elsa met un point d'honneur à accompagner chacun avant, pendant et après la séance, afin que cette expérience soit aussi sereine que mémorable.



Pour prolonger cet accompagnement, elle développe actuellement Confidences Care, sa propre gamme de soins dédiée à la protection et à l'entretien des tatouages, afin de vous accompagner bien au-delà de la séance. Si vous souhaitez encre un souvenir, une émotion ou un symbole avec délicatesse, Confidences Studio est fait pour vous.

Les demandes de projets et les prises de RDV s'effectuent via Instagram : @elsatypiquetattoo ou @confidences_studio

CHRISTELLE TOURNIER COACH PROFESSIONNELLE

Elle s'installe à Aussonne en tant que Coach professionnelle et scolaire. Son souhait est de vous offrir un espace authentique, chaleureux et inclusif : un temps qui vous est entièrement dédié.

Elle accompagne :

- **Jeunes & étudiants**
Apprendre à apprendre, gérer le stress et les émotions, réussir ses transitions scolaires, regagner confiance, clarifier son orientation.
- **Adultes & Professionnels**
Conduire une reconversion, développer sa posture de manager, surmonter un blocage ou traverser une étape de vie.

SON RÔLE ?

Vous aider à trouver vos propres réponses pour lever vos freins et concrétiser vos projets.

Le premier rendez-vous est gratuit et sans engagement pour faire connaissance et définir votre besoin.



Accompagnement Scolaire,
Personnel et Professionnel
06 17 56 94 75
pro.christelletournier@gmail.com



À LA RENCONTRE DE VOTRE COURTIERE EN CRÉDIT IMMOBILIER JESSICA SOLLIER

**VOUS AVEZ UN PROJET D'ACHAT
IMMOBILIER, DE CONSTRUCTION
OU D'INVESTISSEMENT ?**

Jessica SOLLIER est là pour vous accompagner et vous aider à trouver une solution de financement adaptée à votre situation. Son rôle est d'étudier votre projet, de vous conseiller et de vous accompagner dans vos démarches, afin de vous faire gagner du temps et de vous permettre d'avancer sereinement vers la concrétisation de votre projet.

Elle accorde une grande importance à la proximité, à l'écoute et à la confiance, car chaque projet est unique et mérite un accompagnement personnalisé.

Vous avez un projet immobilier ou vous souhaitez simplement faire le point sur vos possibilités de financement ? N'hésitez pas à la contacter, elle sera ravie d'échanger avec vous !



BRICOLTOUT 31

**BRICOLTOUT OUVRE
SES PORTES À AUSSONNE**

Un nouveau commerce de proximité s'installe au 258 route du Château d'Eau : Bricoltout, quincaillerie et droguerie tenue par Mikael Aguerre. On y trouve un large choix de produits pour la maison et le jardin droguerie et produits d'entretien français, outillage, matériel de jardinage ainsi que de la quincaillerie pour tous les petits travaux du quotidien. Le magasin propose aussi la location de petit matériel, pratique pour les chantiers ponctuels. Mais ce qui distingue surtout Bricoltout, c'est la qualité du conseil : une équipe disponible pour orienter chaque client vers le bon produit et la bonne solution, loin de l'anonymat des grandes surfaces.

HORAIRES

lundi 15h30-19h,
du mardi au vendredi
9h30-12h30 et 15h30-19h,
samedi 9h30-12h30 et 14h30-18h.



Téléphone :
06 74 58 53 73

<https://bricolout.hiboutik.com/myshop/>

DÉCHETS VÉGÉTAUX : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR 2027 !

Toulouse Métropole continue de vous accompagner dans la gestion de vos déchets végétaux avec des solutions gratuites et sur-mesure :

- **Broyage**
Location d'engins ou opérations de broyage à domicile et sur l'espace public.
- **Compostage**
Un composteur mis à disposition gratuitement.
- **Apport**
Dépôt possible dans un camion benne-statique.
- **Formations**
Ateliers gratuits aux nouvelles pratiques du jardin.

Collecte en porte-à-porte : réabonnement et inscriptions pour 2027. La collecte des déchets végétaux s'effectue sur abonnement.

Les démarches pour l'année 2027 se déroulent du 1^{er} juillet au 16 novembre 2026 sur metropole.toulouse.fr.

1. VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ(E) ?

Forfait gratuit (6 collectes/an) :

Reconduction automatique, aucune démarche à faire.

Forfait payant (120 €/an – 30 collectes) :

Pour le renouveler :

Actualisez votre abonnement sur le site.

Pour passer au forfait gratuit :

Aucune démarche, la bascule est automatique.

2. VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉSABONNER ?

Effectuez votre demande en ligne avant le 16 novembre 2026.

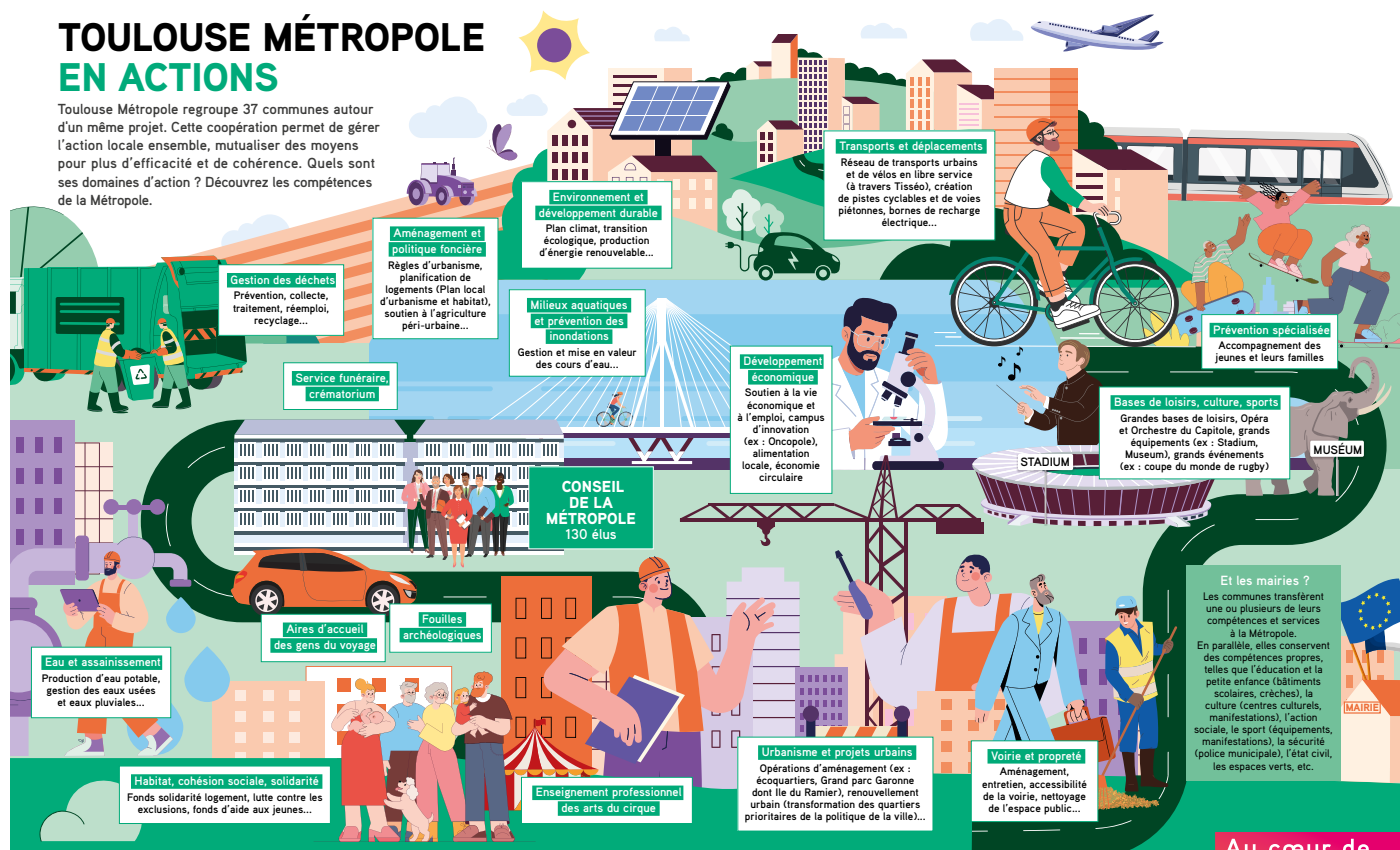
3. VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ABONNÉ(E) ?

Choisissez le forfait gratuit (6 collectes) ou payant (30 collectes) en vous inscrivant directement sur le site.

Pour plus d'informations ou pour effectuer vos démarches, rendez-vous sur la page officielle : Les déchets végétaux Toulouse Mairie Métropole.

TOULOUSE MÉTROPOLE EN ACTIONS

Toulouse Métropole regroupe 37 communes autour d'un même projet. Cette coopération permet de gérer l'action locale ensemble, mutualiser des moyens pour plus d'efficacité et de cohérence. Quels sont ses domaines d'action ? Découvrez les compétences de la Métropole.



Illustrations : Direction de la communication de Toulouse Métropole et la date de parution : TIM n°34 – Été 2026

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

ÉQUIPE 2020 PACTE CITOYEN (MAJORITÉ)

C'est avec fierté et lucidité que la Majorité Municipale mesure la responsabilité que les Aussonnaises et Aussonnais lui ont confiée en reconduisant nettement la liste "2026 PACTE Citoyen" lors du scrutin du 15 mars 2026. L'expérience de nos 6 années est bénéfique dans la poursuite d'un travail réfléchi et engagé. L'arrivée de nouveaux colistiers apporte l'énergie, la vision et la fraîcheur indispensable à une bonne cohésion.

Le contexte international abondé médiatiquement d'images et de stratégies militaires ne laisse entrevoir aucun signe d'apaisement. Les joutes verbales irresponsables des hauts dirigeants de la planète occultent en permanence le désastre humain, car ce sont des milliers de victimes, hommes, femmes et enfants qui sont sacrifiées.

L'économie mondiale a des répercussions négatives sur les échanges et coopérations locales. L'augmentation du prix des carburants impacte ceux qui, au quotidien, n'ont pas d'alternative à la voiture pour se rendre au travail. Viendront inéluctablement la hausse du prix des matières premières et des produits finis. A n'en pas douter la facture sera aussi douloureuse pour les collectivités !

Les règles de la gestion municipale passent par la maîtrise des charges de fonctionnement. Les économies potentielles contribuent à dégager des marges afin de consolider la capacité d'investissement. La bonne santé financière de la commune permet à la fois la confiance des banques et la marginalisation de l'endettement. La mise en fonction du nouveau poste de police permet de meilleures conditions de travail pour des effectifs renforcés et l'hébergement de la flotte des véhicules d'intervention. Très prochainement la finalisation de la halle couverte, de son verger complété par un parking supplémentaires. Projet inscrit dans l'aménagement du "Centre Bourg" avec une continuité piétonnière et une venelle de circulation. Très rapidement seront édifiées les autres structures sportives envisagées.

Conscient des moyens disponibles, des attentes exprimées, des besoins collectifs à prioriser, la Majorité Municipale continuera à écouter, entendre, fédérer les propositions constructives pour un mandat au service de l'intérêt général.

La majorité municipale vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée.

ÉQUIPE POUR LE RÉVEIL D'AUSSONNE (MINORITÉ)

Un immense MERCI pour cette campagne municipale. Le fort taux d'abstention témoigne de la difficulté de revitaliser notre village et de lutter contre son statut de « ville-dortoir ». Nous regrettons de ne pas avoir obtenu la majorité des voix pour revitaliser Aussonne ; cependant, vos 1 300 votes constituent une force : une véritable opposition existe désormais.

Concernant l'AGP, notre annonce correspond exactement à ce qui est rapporté dans la presse aujourd'hui.

Même sans pouvoir de décision, nous poursuivons notre action et vous tiendrons informés de la réalité de notre commune et de nos projets.

L'aventure pour faire d'Aussonne un village plus attractif ne fait que commencer !

Contact : contact.aussonne@gmail.com



5 SEPTEMBRE 2026
FORUM
DES ASSOCIATIONS

ESPLANADE DES FÊTES

DE 9H À 12H

DÉMONSTRATIONS / ANIMATIONS / BUVETTE

**EN CAS D'INTÉMPÉRIES RDV À LA
HALLE AUX SPORTS**